http://ugtg.org/~apache/spip.php?article1356



18 novembre 1803 : Haïti chasse les Français

- Repères - Débattre -



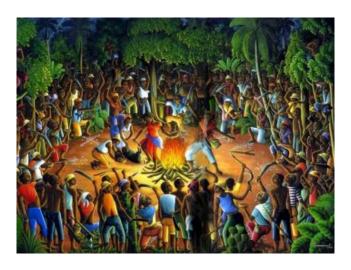
Date de mise en lignemercredi 17 novembre 2010

 $\textbf{Copyright} \ \textcircled{o} \ \textbf{UGTG.org - Tous droits réservés}$

Copyright © UGTG.org Page 1/4

Le 18 novembre 1803, à Saint-Domingue, les débris de l'armée française capitulent devant les anciens esclaves. La colonie française devient le premier État noir indépendant sous le nom de Haïti. C'est le résultat d'une guerre odieuse voulue par le Premier Consul de la République française, Napoléon Bonaparte.

Fabienne Manière



Triomphe de Toussaint Louverture

Dix ans plus tôt, les députés de la Convention avaient voté l'abolition de l'esclavage et mis fin à la révolte des Noirs exploités dans les plantations de Saint-Domingue.

Le chef des révoltés, Toussaint Louverture, se rallie à la Convention, obtient le grade de général et libère l'île des Anglais. Mais Toussaint Louverture ne veut pas en rester là. Le 8 juillet 1801, il occupe la partie orientale de l'île et se nomme Gouverneur général à vie de l'île réunifiée. Il mène une politique indépendante et signe des contrats de commerce avec les États-Unis et la Grande-Bretagne. Sans trop s'embarrasser de grands principes, il laisse aussi les planteurs blancs rétablir une forme de travail forcé. L'île renoue avec la prospérité d'antan.

C'est plus que n'en peut supporter le Premier Consul qui, dès 1799, caressait le désir de reconstituer un empire colonial aux Amériques « conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789 ».

Avec les encouragements des planteurs et de sa femme, Joséphine, native de la Martinique, il commence le 20 mai 1802 par légaliser l'esclavage puis, profitant du répit offert par la paix signée à Lunéville avec l'Autriche, décide de rétablir à Haïti la souveraineté française.

Bonaparte contre Louverture

Le 14 décembre 1801, une flotte de 36 navires appareille de Brest, sous le commandement de l'amiral Louis Thomas Villaret de Joyeuse. En février 1802, elle débarque une première armée de 23.000 hommes au Cap-Français, sous le commandement du général Charles Leclerc, mari de Pauline Bonaparte et beau-frère du Premier Consul.

Copyright © UGTG.org Page 2/4

18 novembre 1803 : Haïti chasse les Français

Par ailleurs, une expédition de onze navires quitte Brest et arrive à Pointe-à-Pitre le 2 mai 1802. Elle amène en Guadeloupe 3500 hommes sous le commandement du général Antoine Richepance. L'île, petite, est rapidement soumise et les insurgés sont impitoyablement massacrés par les héritiers de la Révolution. Dans le même temps, l'esclavage est rétabli sur l'île conformément au décret pris par Bonaparte le 20 mai 1802 : les hommes de couleur perdent leur citoyenneté et les travailleurs des plantations leur droit à un salaire.

Trahisons en série

À Saint-Domingue, l'arrivée du corps expéditionnaire français suscite un soulèvement général des anciens esclaves. Le général Henri Christophe, adjoint de Toussaint Louverture, met le feu à Cap-Français, qui avait la réputation d'être la « perle des Antilles ».

Le 7 juin 1802, Leclerc invite Toussaint Louverture à conférer avec lui à la plantation Georges. A peine le chef noir s'y présente-t-il qu'il est arrêté par traîtrise (il ne semble pas que des généraux français eussent utilisé ce procédé à l'encontre de leurs ennemis européens mais un Bonaparte ou un Leclerc ne voyaient pas d'inconvénient à y recourir contre un « nègre »).

François Toussaint Louverture et sa famille quittent les chaleurs tropicales (sur un navire dénommé le Héros!). A l'instant de monter sur le navire, le prisonnier prononce ces mots célèbres : « En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté, mais il repoussera car ses racines sont profondes et nombreuses ».

Par un raffinement de cruauté, ledit héros est enfermé sans jugement dans l'un des endroits les plus froids qui existent en France! C'est le fort de Joux, dans le Jura. Il y meurt le 7 avril 1803 (ses cendres seront restituées à Haïti le 25 mars 1983).

Charles Leclerc réussit là-dessus à rallier à sa cause l'un des adjoints de Toussaint Louverture, Jacques Dessalines. Celui-ci traque sans pitié avec le dessein d'éliminer ses rivaux noirs puis de se retourner contre les Français et de rester seul maître de l'île.

Le 2 novembre 1802, le beau-frère du Premier Consul meurt lui-même victime de la fièvre jaune... comme la grande majorité de ses soldats. Un nouveau renfort de 10 000 hommes est expédié à Haïti sous le commandement du vicomte Donatien de Rochambeau (fils du commandant du corps expéditionnaire français dans la guerre d'Indépendance des États-Unis). Rochambeau n'obtient pas de meilleur résultat en dépit de son extrême cruauté. Ainsi dresse-t-il des chiens de combat pour poursuivre et déchiqueter les malheureux Noirs.

Ses troupes épuisées sont défaites le 18 novembre 1803 en un lieu dit Vertières et il doit se rendre le jour même au successeur de Toussaint Louverture, le général Jacques Dessalines, qui a parfaitement atteint son objectif.

L'hécatombe

Les garnisons françaises de l'île capitulent les unes après les autres et l'ancienne colonie proclame son indépendance le 1er janvier 1804. Elle reprend le nom de Haïti que donnaient à l'île ses premiers habitants amérindiens.

Au total, c'est près de 70.000 hommes que le Premier Consul aura détourné de la métropole dans le seul but de rétablir le système esclavagiste à Saint-Domingue. 55 000 d'entre eux auront laissé leur vie sous les tropiques,

Copyright © UGTG.org Page 3/4

18 novembre 1803 : Haïti chasse les Français

victimes des anciens esclaves ou des fièvres.

La tentative de reconquête de Haïti débouche sur un fiasco humain et moral au moins aussi important que celui de l'expédition d'Égypte. Néanmoins, la réputation du Premier Consul sur le continent européen n'aura pas à en souffrir (et les Français eux-mêmes se dépêcheront d'oublier cet épisode peu glorieux de la Première République).

Définitivement dégoûté des aventures coloniales, le Premier Consul renonce au mirage colonial. Il n'attend pas le retour de son corps expéditionnaire d'Haïti pour vendre aux États-Unis les possessions françaises de Louisiane.

Copyright © UGTG.org